



refuser candidature d'un adhérent pour un poste au CA d'une association

Par **gisou9**, le **16/10/2020** à **18:42**

Bonjour,

Notre assemblée générale aura lieu dans 15 jours et je viens d'apprendre qu'un adhérent, perturbateur sur le terrain de pétanque, veut entrer au Conseil d'Administration. Nous avons 2 postes à pourvoir. Le bureau en place peut-il refuser sa candidature. car personne n'en veut ?

Merci.

Par **Lag0**, le **16/10/2020** à **19:16**

Bonjour,

Si personne n'en veut, il ne sera pas élu...